



Compte-rendu du

CSAL du 22 septembre 2026

Présent pour la CGTFIP43 : Patrick BATION

Lecture des déclarations liminaires :

CGTFIP43 :

Voir pièce jointe

Solidaires :

Dans sa déclaration liminaire Solidaires remet en cause ce NRP 2 . La section s'est rapprochée des agents des SCG de LANGEAC et de MONISTROL SUR LOIRE pour connaître leur avis , et les agents ne comprennent pas la menace sur leurs services ceux-ci fonctionnent bien et les résultats sont bons.

Le poste de l'équipe d'accueil d'YSSINGEAUX a été gelé par la direction , interrogation sur la volonté de la maintenir.

C'est donc un choix de la direction de cibler ces services.

FO DDFIP 43 :

Après avoir abordé la situation politique nationale avec encore un gel des salaires des fonctionnaires dans le projet de loi pour 2027. Il interroge la direction sur les moyens mis en place par la Direction Générale suite au piratage de nos bases de données et sur le contrôle fiscal . Interrogation aussi sur le questionnaire sur « les valeurs de la DGFIP » .

Réponse du directeur :

Le NRP2 est à l'ordre du jour donc on en reparlera lors de ce point.

Sur les manquements de la Direction pour les sanctions disciplinaires , pour lui la procédure a été appliquée correctement .

Quant 'à sa présence dans les locaux , sans voir l'agent concerné , il n'était pas au courant de la sanction lors de son passage.

Pour la même faute , un agent avait un avertissement aujourd'hui c'est un blâme. Décision de la Direction Générale de sanctionner plus sévèrement.

Le rapport de la cours des comptes sur le contrôle fiscal , pour le directeur il est faussé du fait qu'il se base sur l'année 2015 en référence , année où il y avait eu une régularisation des comptes à l'étranger .De nombreux contribuables avaient donc profité de cette procédure, gonflant ainsi les résultats du contrôle fiscal.

1) Désignation du secrétaire de séance :

FO est désigné pour ce CSAL

2) Approbation du PV du CSAL 23 avril 2026

Vote unanime « Pour »

3) Adaptation du réseau territorial

La Direction Générale lui donne un autre nom mais ce n'est que le NRP 2 qui se cache sous cette nouvelle dénomination, pour le Directeur c'est une nouvelle organisation du maillage DDFIP suite au NRP .

Le directeur précise que rien ne sera mis en place en 2027 sur le département .
Ce qui est envisagé par la Direction :

- Transfert du SGC de LANGEAC vers BRIOUDE .
- Transfert du SGC de MONISTROL SUR LOIRE vers YSSINGEAUX .
- Rattachement de l'équipe d'accueil d' YSSINGEAUX à celle du PUY EN VELAY .

Le directeur a rencontré les élus concernés par ces fermetures , pour lui ces structures ne pouvaient perdurer .

Les bâtiments de ces services sont en locatif dans un contexte national d'économie.

Le projet de LANGEAC n'ayant pas abouti la DGFIP se retire .

Le risque est de faire des services trop importants , avec un nombre de budgets élevés , et qui ont du mal à fonctionner tel que le SGC du PUY EN VELAY.

Il est rappelé au directeur qu'il s'agit de services qui marchent bien aujourd'hui.

Le projet , une fois finalisé, sera présenté au Préfet du Département.

Pour l'équipe d'accueil , il s'agit juste de rattacher l'équipe d'YSSINGEAUX à celle du PUY EN VELAY , mais pas plus de précision de ce que pourrait être l'accueil dans le centre des finances publiques d'YSSINGEAUX .

Un Groupe de Travail aura lieu avec ces agents.

4) Situation budgétaire et objectif DODA

Les économies en terme d'affranchissement sont tenues au niveau départemental.
Pour celles concernant les frais de déplacement , la DDFIP est à 9 % alors que la Direction Générale en demandait 20 %.

La revalorisation du barème kilométrique est un facteur qui a joué sur le résultat de la DDFIP43.

Augmentation des prestations de ménage sur les sites.

Des devis devraient être demandés pour avoir une pièce climatisée par site.

5) Point sur le recrutement

10 contractuels pour le département (4 pour le SGC du PUY EN VELAY / 4 au SIP du PUY EN VELAY / 1 au SDIF et 1 sur le SPFE).

3 apprentis (1 au SGC du PUY EN VELAY/ 1 au SIP du PUY EN VELAY / 1 à la direction au service des Ressources Humaines).

6) Questions diverses

- La DDFIP43 s'est portée volontaire pour le recouvrement contentieux vers le PRS (probablement 1^{er} septembre 2027 pour les professionnels).
La direction recevra prochainement le kit sur le traitement RH du transfert.
- Sur les listes d'aptitude au grade supérieur , le nombre de demandes est approximativement le même que l'année dernière.
En 2026 de C en B : 12 inscrits et 2 promus et de B en A : 9 inscrits aucun promu.
Pour 2027 de C en B : 10 demandes et 8 de B en A.
- Pas de rupture conventionnelle reçu pour le département ; pour les demandes de retraites progressives 2 demandes en 2026 et 1 déposée en 2026 pour 2027.
- La direction explique que la diminution des accueils en Maison France Service s'explique par leur fréquentation et le manque de personnel dans les équipes d'accueil.